



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT DU 16 DÉCEMBRE 2021

Compte rendu

Ordre du jour :

- Point sur la situation budgétaire,
- Point sur la charge de travail au sein des services fonciers,
- Fiche du registre CHS-CT du SGC de Morlaix,
- Déclarations d'accident, fiches de signalement,
- Point sur la sécurité au CFP de Châteaulin.

Le CHS-CT de la DDFIP29 présidé par M BROCARD s'est tenu à Châteaulin le jeudi 16 décembre 2021.

Situation budgétaire :

Depuis le 30 septembre dernier 2 formations gestes et postures se sont déroulées à Brest les 22 et 25 novembre. Elles ont donné lieu à des retours satisfaisants puisque des équipements ont pu être demandés par les collègues avec notamment des repose documents, des rehausseurs de micro portables, des rollers mousses, des souris ergonomiques....etc.

2 sessions concernant les risques routiers ont été également proposées, ces formations qui sensibilisent aux bonnes pratiques en matière de conduite sont particulièrement appréciées.

Les devis pour rénover les plafonds lumineux de la salle de détente du CFP de Morlaix s'établissent à 9 871,20 €, le financement est prévu à 70 % par le CHS-CT (6 900 €) et 30 % par la Direction.

10 capteurs de CO2 sont également programmés pour un coût total de 3 138 €, ainsi que 2 montes escaliers électriques pour 6 133 € et une chaise d'évacuation pour le CFP de Brest Duquesne.

Le solde disponible du budget du CHS-CT est de 23 836 € auquel il convient d'ajouter 9 000 € sur les crédits alloués au Médecin de Prévention soit environ 32 000 € au total.

F.O.- DGFIP29 a regretté ce reliquat de crédits à pareille époque qui risque fort de ne pas être reporté sur l'enveloppe allouée en 2022.. **F.O.- DGFIP** a tenu à saluer le travail et le dévouement de l'assistante de prévention qui doit notamment pallier à l'absence de la secrétaire animatrice depuis plusieurs années . Nous avons rappelé aussi que depuis la

rentrée 2021, le Médecin de Prévention n'est toujours pas remplacé. ! Pour **F.O.- DGFIP29** ces absences ne peuvent qu'altérer le bon fonctionnement du CHS-CT. Dans le prolongement de notre déclaration liminaire, nous avons à nouveau souligné l'importance d'un réseau de médecin de prévention structuré et autonome. De par leur expertise ils sont prépondérants pour analyser et intervenir sur les situations collectives et individuelles.

Sur la question du budget, **F.O.-DGFIP29** a rappelé la nécessité d'anticiper les propositions d'actions le plus en amont possible dans le calendrier et de revenir à la tenue de groupes de travail en début d'année. Dans ce contexte une réunion sera programmée le 20 janvier prochain sur la question des actions à envisager pour l'année 2022.

Situation des effectifs et de la charge de travail au sein du SDIF :

Ce point faisait suite à la rédaction d'une fiche rédigée dans le cadre du registre santé et sécurité au travail décrivant l'exercice des missions particulièrement difficiles pour les agents travaillant au PELH ainsi qu'une dégradation des conditions de travail avec autant de répercussions néfastes sur la santé des personnels.

Dans sa réponse datant de début novembre dernier, la Direction a évoqué un effectif global au PELH (Brest et Châteaulin) correspondant au nombre d'emplois implantés...en lien avec la crise sanitaire et les périodes de confinement, elle fait le constat d'une augmentation des charges de travail et d'un impact sur la formation professionnelle dans un contexte du départ à la retraite de bon nombre de sachants.

La Direction a évoqué le retard des SPF particulièrement important cette année sur les délais de publication, la résorption de ce retard dans le traitement des actes étant sa priorité.

Concernant les PELH submergés par les courriers, courriels, appels téléphoniques, e-contacts (5 000 fin septembre 2021), la Direction a indiqué avoir mis en œuvre des renforts à partir de la Division foncière et du SAR ainsi que l'embauche de 2 auxiliaires pour la saisie des déclarations.

Lors de son intervention la délégation **F.O.- DGFIP29** a rappelé que début 2021 la situation des effectifs du PELH était loin d'être stabilisée puisque le déficit constaté à l'époque était de - 5 emplois. L'objectif de l'administration étant toujours de cocher la case de ses restructurations, nous n'avons pas manqué de pointer à l'époque les risques d'un tel déséquilibre à l'heure où après deux ans de rebondissements en tous genres, la Direction décidait de disperser façon puzzle les anciennes composantes des CDIF pour arriver à la configuration finale d'un SDIF sans cohérence géographique sur le plan fiscal et ingérable en terme de pilotage... **Pour F.O.- DGFIP29 le fait que la Direction occulte totalement cet aspect du problème n'est pas honnête sur le plan intellectuel. !**

Entre ce grand chamboule tout, le sous calibrage des effectifs, les départs des sachants, le besoin en formation des nouveaux agents, le retard sur les délais de publication au sein des SPF et l'impact des confinements, nul doute que le cocktail était explosif pour conduire à un exercice des missions quasi ingérable en cette fin d'année 2021...

Les représentants des personnels en CHS-CT ont souhaité émettre un avis pour dénoncer la dégradation des conditions de travail des agents en indiquant que les réponses apportées par la Direction n'étaient pas à la hauteur des enjeux de prévention. Le CHS-CT

a déploré que cette situation ne soit pas isolée, mais tende à se généraliser à l'ensemble des services départementaux. Les représentants en CHS-CT ont exigé la mise en œuvre des moyens nécessaires pour l'exercice normal des missions, et ce, afin de supprimer le risque psychosocial.

Registre santé et sécurité au travail : SGC Morlaix :

Une fiche du registre santé et sécurité au travail rédigée par les agents du SGC de Morlaix a été portée à la connaissance du CHS-CT. Dans ce document, les personnels font état de la situation des effectifs réels qui ne sont pas en conformité avec les implantations d'emplois prévus par la Direction ce qui a pour conséquences depuis plusieurs mois de perturber l'exercice normal des missions et de dégrader fortement les conditions de travail.

Les agents interpellent donc à juste titre le Directeur départemental au regard du fait que cette situation contrevient aux engagements de l'administration et ne respecte pas les obligations de l'État employeur en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail des personnels.

Dans sa réponse, la Direction a reconnu le déficit d'au moins 3 emplois depuis plusieurs mois en évoquant un renfort alloué depuis la mi-septembre au travers l'affectation d'un EDR. Elle s'est par ailleurs projetée en évoquant le transfert de la mission hospitalière sur Brest et le regroupement avec la Trésorerie de Landivisiau dont les effectifs vont rejoindre le SGC de Morlaix au 1^{er} janvier 2022...

Lors de notre intervention, notre délégation **F.O.- DGFIP29** a rappelé les alertes portées ces derniers mois à la connaissance de la Direction en lien avec la problématique d'effectifs du SGC de Morlaix. Pour **F.O.- DGFIP29** nous sommes à des années lumières de la vision idyllique du SGC, structure industrielle à même de produire la plus grande efficacité selon une organisation de type de celle du Taylorisme chère à la technostructure Bercyenne et à son NRP.. ! Nous avons aussi rappelé les transferts de compétences que cette Trésorerie avait déjà dû supporter dans un passé récent ainsi qu'en septembre dernier, le transfert des charges de la Trésorerie de Saint Pol de Léon à l'occasion de la création du SGC, et ce, sans les emplois correspondants.. ! Pour **F.O.- DGFIP29** et compte tenu de la masse de travail accumulée depuis plusieurs mois, il serait irresponsable d'imaginer une embellie au 1^{er} janvier 2022 pour les collègues du SGC de Morlaix alors qu'ils vont à nouveau subir une énième restructuration. Dans ce contexte le soutien à apporter à cette équipe doit se poursuivre et se renforcer dans les prochains mois !

Déclarations d'accidents et fiches de signalement :

Le CHS-CT a examiné 3 déclarations d'accident de service ayant nécessité des arrêts de travail ainsi que 3 fiches de signalement en lien avec des comportements d'incivilité de la part d'usagers à l'encontre de nos collègues.

F.O.- DGFIP29 rappelle que ces attitudes sont inacceptables et qu'elles ne doivent pas être sous-estimées. Les agents de la DGFIP ne font que leur métier avec professionnalisme et dévouement, ils n'ont pas à subir les comportements agressifs et hostiles de certains usagers. La réponse en pareil cas doit être ferme, avec notamment la lettre de mise en garde adressée à l'utilisateur, voire le signalement au procureur.

Point sur le site de Châteaulin sur l'évacuation du bâtiment :

La Direction a fait le point sur la situation du site de Châteaulin en ce qui concerne la sécurité du bâtiment et des personnels notamment en terme d'évacuation incendie.

Rappelons qu'à l'issue de l'installation de sa brigade motorisée, la Gendarmerie avait établi une clôture rendant impossible le ralliement des personnels vers le point d'évacuation en cas d'incendie, situation sur laquelle nous avons alerté dès l'été dernier, en demandant dans l'urgence que les accès via les portails et portillons puissent être libérés au plus vite.

Les travaux qui ont été entrepris depuis, ont permis de rétablir la mise en conformité du bâtiment avec notamment l'asservissement des portails principaux à la centrale de sécurité et leur ouverture en cas d'alerte incendie, un Portillon intermédiaire non relié actuellement reste pour l'instant ouvert en permanence.

En lien avec le SDIS de Châteaulin le dispositif devrait être testé à l'occasion d'un exercice incendie programmé le 15 janvier prochain.

Point sur le nettoyage dans les services :

Dans le prolongement du point de situation fait en Comité technique du 14 décembre 2021, la Direction a fait le point sur le contexte du nettoyage dans les services au regard des remontées du terrain faisant état de manquements quant à la qualité des prestations de la société O NET.

La Direction a rappelé que l'entreprise O NET avait été sélectionnée par la centrale d'achat public UGAP, via un marché national lui conférant une obligation de résultat mais pas de moyens...

Au regard des dysfonctionnements observés quant à la qualité des prestations sur plusieurs sites départementaux, la Direction souhaite mener des audits sur le sujet à des fins de sanctions éventuelles, elle prévoit l'implication des chefs de service et gestionnaires de sites pour mener des opérations de traçage répertoriées via la mise à jour d'un tableau de bord...

Pour **F.O.-DGFIP29**, il n'est pas normal que la Direction en soit amenée à déployer des stratégies via les chefs de services et gestionnaires de sites pour les transformer en gendarme afin de surveiller une entreprise qui manifestement n'a guère d'autres préoccupations que de faire du profit au détriment de la qualité de ses prestations et sur le dos de ses salariés bien mal rémunérés et la plupart du temps sous équipés pour travailler correctement. !!

F.O.- DGFIP29 a rappelé combien l'attribution de ces marchés nationaux était décorrélée du terrain en rappelant notre revendication de réinternaliser les missions de nettoyage avec des effectifs titulaires dotés des moyens nécessaires pour l'exercice de leurs missions.

La délégation F.O.- DGFIP : Florence JAVELOT (EDR – Secrétaire du CHS-CT), Christine FLOCH (Accueil Morlaix), Erick GUERRY (Permanent **F.O.- DGFIP29**).